

# PRÉ POUR 2030 : À L'ÉCHELLE DE L'ÉCONOMIE



Des stratégies à l'échelle de l'économie visant à réduire les émissions, comme la tarification du carbone, les combustibles propres et la réduction des émissions de méthane permettront au Canada de réduire les émissions de la manière la plus souple et la plus rentable possible. Elles pourront également réduire l'incertitude des entreprises et des Canadiens entourant ces politiques, leur permettant ainsi de prendre des décisions plus éclairées au fur et à mesure que l'économie canadienne se décarbonise.

## Qu'avons-nous fait jusqu'à maintenant ?

- ✓ Fixation d'un prix pour la pollution par le carbone, de 20 dollars par tonne en 2019 et qui augmentera jusqu'à 170 dollars en 2030; comprend une redevance réglementaire sur les combustibles fossiles et un système d'échange de droits d'émission fondé sur le rendement pour les industries (Système de tarification fondé sur le rendement); les produits sont reversés à la province ou au territoire où ils sont perçus.
- ✓ Publication du projet de *Règlement sur les combustibles propres*, collaboration avec les principaux intervenants sur la Stratégie canadienne pour l'hydrogène et investissements dans la croissance du marché des combustibles propres par la voie du Programme d'innovation énergétique et du Fonds pour les combustibles propres de 1,5 milliard de dollars.
- ✓ Lancement du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, doté de 2 milliards de dollars, et du Fonds d'action et de sensibilisation pour le climat, doté de 200 millions de dollars.
- ✓ Adhésion à l'engagement mondial sur le méthane, qui vise à réduire d'ici 2030 les émissions de méthane d'au moins 30 p. 100 par rapport aux niveaux de 2020.

## Nouvelles actions clés

Pour atteindre l'objectif de réduction des émissions du Canada pour 2030 et la carboneutralité d'ici 2050, le gouvernement du Canada concentrera ses activités sur les domaines clés suivants :



**Le gouvernement du Canada élargira le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone par une recapitalisation de 2,2 milliards de dollars.** Ce financement vise à inciter les provinces et les territoires, les municipalités, les universités, les collèges, les écoles, les hôpitaux, les entreprises, les organismes à but non lucratif, ainsi que les communautés et les organisations autochtones à prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre les changements climatiques. De plus, le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone comprendra un nouveau fonds pour le leadership autochtone visant à soutenir les projets d'énergie propre et d'efficacité énergétique menés par les communautés et les organisations des Premières Nations, des Inuits et des Métis.



Pour renforcer la certitude à long terme, le gouvernement du Canada **étudiera des mesures qui contribuent à garantir le prix de la pollution par le carbone**, en adoptant par exemple des approches d'investissements telles que des contrats sur différence pour le carbone, qui permettent de fixer les futurs niveaux de prix dans des ententes entre le gouvernement et des investisseurs de projets à faibles émissions de carbone. Cette approche permet de réduire le risque des investissements à faibles émissions de carbone du secteur privé. Le gouvernement étudiera également des approches législatives permettant de soutenir un prix durable sur la pollution par le carbone.





Le gouvernement du Canada proposera d'investir 29,6 millions de dollars pour faire progresser **le leadership autochtone en matière de climat**.



Le gouvernement du Canada accélèrera les opportunités de croissance régionale et de transformation des systèmes énergétiques grâce à un investissement de 25 millions de dollars dans les **initiatives régionales stratégiques** permettront de stimuler la prospérité économique et la création d'emplois durables dans une économie carboneutre.



Le gouvernement du Canada publiera un **plan pour la réduction des émissions de méthane** dans l'ensemble de l'économie canadienne.